

SNES – Section académique de Montpellier

Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

Tel.: 04.67.54.10.70 – Fax: 04.67.54.09.81

s3mon@snes.edu – www.montpellier.snes.edu

S3 Montpellier - Congrès académique d'Agde, 15 et 16 mars 2018

Texte action

Depuis l'automne, les annonces et les réformes se succèdent d'une manière effrénée et méthodique dans le cadre d'une politique libérale et réactionnaire.

Dans l'Éducation, l'objectif des projets actuels est d'en finir avec les poursuites d'étude et l'accès au supérieur de tous les bacheliers.

Les annonces ministérielles sur la **réforme du baccalauréat** visant à transformer ce diplôme national et premier grade universitaire en simple diplôme local de fin d'étude du second cycle traduisent la volonté de mise en concurrence des lycées et des élèves.

Le SNES FSU exige le retrait du projet de réforme du bac et s'oppose aux orientations du Ministère sur le lycée. Il poursuit et élargit le travail de diffusion de notre analyse du projet Blanquer auprès de la profession.

Le lycée version Blanquer transforme profondément l'organisation des enseignements. La disparition des séries de la voie générale et les incertitudes sur l'avenir de la voie technologique au profit de parcours individuels contraints par les attendus de l'enseignement supérieur renforcera la spécialisation des établissements et leur hiérarchisation, renforcera les stratégies des initiés et limitera la démocratisation du 2nd degré et de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les enseignants deviendront encore davantage tributaires des choix d'établissement et des stratégies individuelles des élèves, avec pour conséquence des pertes horaires et le sacrifice de certains enseignements.

Le SNES demande le retrait de ce projet et l'ouverture de réelles négociations sur un autre projet.

La mis en place précipitée de **ParcourSup**, instaurant une sélection systématique à l'entrée de l'université, prouve la volonté ministérielle de passer en force. Cette sélection accrue se double d'un coût financier important pour les lycéens et leur famille (frais d'ouverture de dossiers) et fait porter la responsabilité sur les élèves d'une non affectation dans le supérieur.

Le SNES-FSU exige l'abrogation de la loi Vidal sur l'orientation dans l'enseignement supérieur, et demande l'attribution de moyens nécessaires à l'université pour accueillir tous les bacheliers. Il poursuit le travail engagé avec les personnels de l'enseignement supérieur, les étudiants et les lycéens

En collège, cette situation est connue car la mise en œuvre de la réforme a mis à mal les enseignements, dénaturé le métier, accru l'autonomie des chefs d'établissement et multiplié la charge de travail des enseignants sans jamais s'attaquer à la difficulté scolaire. Pour permettre la réussite de tous les élèves et leur appropriation d'une culture commune, ils doivent bénéficier de moyens leur permettant d'abaisser les effectifs par classe.

Le SNES continue d'exiger une autre réforme du collège et l'abrogation de la réforme collège 2016.

Le service public d'éducation est touché, comme **l'ensemble des autres services publics**, par la politique régressive du gouvernement et les choix d'économies budgétaires induits. L'enjeu pour le gouvernement est la liquidation de l'idée même de services publics et de ce qu'ils contiennent en termes de cohésion sociale et d'égalité d'accès pour tous sur tous les territoires. Le gouvernement ambitionne de faire disparaître certains services publics pour les déléguer à des groupes ou entreprises privées, pour développer la contractualisation avec les collectivités locales pour diminuer les nombres d'agents de la fonction publique d'état. Le projet de réforme imposé à la SNCF est révélateur de cette stratégie.

Ce filtre libéral de la rentabilité au détriment de l'utilité sociale n'épargne pas la **Fonction Publique** avec les projets affirmés de remise en cause de nos statuts et de nos retraites. Les attaques actuelles contre les statuts des fonctionnaires prennent différentes formes : suppressions massives de postes de fonctionnaires (dont le nombre de postes aux concours est en forte baisse dans l'EN) et recours massif à des contractuels, attaque annoncée contre les retraites qui se traduirait par une baisse de l'ordre de 20% des pensions des fonctionnaires, volonté de destruction de la gestion collective des carrières des personnels dans les CAP, qui ne seraient réduites qu'à l'étude des voies de recours individuelles, et suppression des CHSCT en tant que tels.

Avec le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG mal ou non compensée, le gouvernement fait le choix de réduire les dépenses publiques sur le dos des fonctionnaires actifs et retraités.

La forte mobilisation des retraités le 15 mars, mais aussi les actions engagées dans de nombreux secteurs de la Fonction Publique (EHPAD, pénitentiaire...) et de certains secteurs du privé (aérien, Ford...) pour dénoncer la dégradation des conditions de travail, de services, d'emploi, de pouvoir d'achat montrent la volonté des salariés d'engager des luttes et de faire reculer les politiques du gouvernement.

Dans ce contexte, la décision d'une action intersyndicale dure et ancrée dans la durée par les organisations syndicales de la SNCF ouvre de nouvelles perspectives de lutte. Face à l'importance et à la gravité des attaques déjà engagées ou annoncées, notamment contre nos métiers et le 2nd degré, contre la Fonction Publique, nos statuts et nos retraites, seule une **mobilisation massive et unitaire** permettra de mettre en échec les choix du gouvernement et imposer une autre politique.

Le SNES appelle la profession à s'engager dans un plan d'action qui puisse déboucher sur cet indispensable mouvement social, et militera dans la FSU pour que sa position soit défendue dans l'intersyndicale des fédérations de fonctionnaires. Le SNES met à disposition de la profession les éléments d'information et d'analyse explicitant les cohérences des choix gouvernementaux.

La journée de grève du 22 mars, à l'appel de toutes les organisations de la Fonction publique à l'exception de l'UNSA et la CFDT, doit être le premier point d'appui de ce plan d'action. Une grève massive et des manifestations nombreuses le 22 mars peuvent inverser les choses. Le gouvernement mène en effet le pays vers un modèle libéral qui n'est pas majoritaire dans l'opinion. L'enjeu de notre mobilisation sera donc de démontrer à la population que ce qui se passe dans la Fonction publique et dans l'Éducation touche non seulement aux conditions de rémunérations et de travail mais aussi au modèle de société. Au rendezvous du 22 mars la mobilisation de chacun comptera.

Le SNES appelle d'ores et déjà, la profession à se réunir dans les établissements dès le 23 mars pour débattre et décider des suites à donner à l'action. Le SNES engage la profession à préparer un mouvement dans la durée pour peser sur les choix politiques et de société et proposer des alternatives.

Vote:

Pour: 39 Contre: 2 Abstention: 0 NPPV: 0